

Objet : “Mariage pour tous” et adoption

Chère Collègue, Cher Collègue,

Le Gouvernement a dévoilé son projet de loi autorisant le mariage entre personnes de même sexe et l'adoption d'enfants par les couples homosexuels.

Les maires n'ont pas été préalablement consultés. En tant qu'officiers d'état civil, ne sommes-nous pas les premiers impliqués ? Au plus proche de nos concitoyens, nous avons acquis une expertise sur le sens du mariage républicain et sur les efforts à déployer lorsque le père ou la mère manque à l'enfant.

Aujourd'hui, au nom d'une prétendue «égalité des droits», le Gouvernement entend changer la nature même du mariage civil, au prix d'une grave discrimination à l'égard des enfants. En effet, l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples homosexuels conduira inévitablement à priver « légalement » certains enfants d'un père ou d'une mère. Et nous avons appris par la presse que la Ministre de la Justice écarte du projet toute possibilité d'objection de conscience pour les officiers d'état civil.

Créé en 2004, le collectif *Maires pour l'enfance* rassemblait alors 12 585 maires issus de toutes les sensibilités politiques désireux de faire entendre leur voix pour que les droits de l'enfant soient pris en compte et protégés.

Il est urgent que nous puissions **tous nous mobiliser et nous exprimer**. Et c'est pourquoi nous lançons un appel aux maires, mais aussi à tous les maires adjoints.

- Si vous êtes attaché au mariage entre un homme et une femme,
- si vous ne voulez pas d'un système qui organise le droit à l'enfant aux dépens des droits de l'enfant,
- ou si vous ne voulez pas être forcé de célébrer en mairie un mariage entre personnes du même sexe,

Alors, **renvoyez nous dès maintenant l'Appel des maires et adjoints « Protégeons l'enfance »** joint à ce courrier.

Nous vous prions de croire, Chère Collègue, Cher Collègue, à l'expression de nos salutations distinguées.



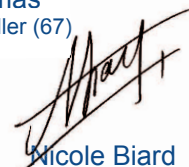
Daniel Delaune
Maire de Grand-Camp (76)



Nicole Thomas
Maire de Bischwiller (67)



Franck Meyer
Maire de Sotteville-sous-le-Val (76)



Nicole Biard
Maire adjointe de Chapet (78)

Pour soutenir notre action, vous pouvez faire un don à l'Association des Amis des Maires pour l'Enfance (AAMPE) :
BRED OISSEL - Code banque 10107 - Code guichet 00355 - N° de compte 00828009496

APPEL

« Protégeons l'enfance ! »

- Je souhaite que les maires soient consultés par le Gouvernement avant toute réforme du mariage.
- Je désapprouve le projet de mariage et d'adoption d'enfants par deux personnes du même sexe.
- Je demande à ce que tout officier d'état civil puisse avoir droit, sur ce sujet, à une objection de conscience.

Nom :

Prénom :

Maire / Maire adjoint de :

Code Postal :

Si vous souhaitez être tenu informé(e) de la suite de notre action :

Mail :@.....

Tél. :

Le :

Signature :

Maires pour l'enfance s'autorise à rendre public votre soutien à l'Appel « Protégeons l'Enfance ! ». Si vous ne le souhaitez pas, merci de le préciser en cochant la case

ATTENTION : à retourner complété à

MPE – BP 110

92253 La Garenne-Colombes Cedex

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à recueillir le résultat de cette consultation. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à MPE - BP 110 92253 La Garenne-Colombes Cedex.